

L'ÉCHO RÉPARSACAIS



Maison Jobet

Maison familiale des Jobet : épicier de 1919 à 1940

AVRIL 2012

MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Nous vous remercions tout d'abord pour l'accueil amical que vous avez réservé à Juliette et Maryline lors de notre recensement.

Le recensement nous a permis de comptabiliser un total de 285 logements d'habitation (dont 34 logements vacants et 5 résidences secondaires) pour un nombre d'habitants de 634 personnes.

Le recensement effectué en 2007 comptabilisait 570 réparsacais pour environ 245 habitations, comme vous pouvez le constater, contrairement à plusieurs communes rurales de notre département, la nôtre a une population en progression, et nous nous en félicitons.

En ce qui concerne nos travaux 2012, l'entrée de bourg rue des écoles sera terminée dès que le département aura fait le revêtement de la chaussée. Nous pourrons alors installer un plateau qui servira à ralentir la vitesse dans cette entrée de bourg et à assurer la sécurité des habitants et des enfants scolarisés dans notre école.

Nous continuons d'agrémenter « l'ouche des fins bois » (le parc situé rue Grand'Ouche) et nous vous invitons à en profiter entre amis ou en famille lors de vos promenades.

Nous arrivons au terme de la procédure de réhabilitation du cimetière, en application des obligations que nous avons envers les habitants les travaux de reprises des concessions dans le cimetière communal vont être effectués au cours de cette année 2012.

A l'heure actuelle, le vote de notre budget 2012 n'est pas encore fait, aussi, nous vous donnerons un peu plus tard le détail de nos investissements.

Nous tenons à féliciter toutes les personnes constituant le renouvellement de nos associations : Les Enfants du Tourtrat et le Comité des Fêtes. Nous leur souhaitons un bel avenir et réussite dans ce qu'ils entreprendront.

Avec le concours de la Communauté de Communes de Jarnac, qui a maintenant la compétence école, nous allons entreprendre des travaux dans nos écoles. Il est prévu d'agrandir nos deux classes, ce qui permettra à nos institutrices et aux élèves de travailler dans de meilleures conditions. Une nouvelle sortie pour les enfants est à l'étude, pour leur éviter de sortir sur la départementale, sortie qui comporte actuellement, malgré les barrières, un risque.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce petit journal,

Et au plaisir de se retrouver,

Madame le Maire

Sylvie GADIOU

Réparsac : 1890 - 1990

Un siècle d'artisans et commerçants.

(suite de « l'écho réparsacais » septembre et décembre 2011)

Les épiceries villageoises, commerces de proximité, assuraient un service indispensable dans chacune de nos communes. Autour de 1920, les 400 habitants de Réparsac s'approvisionnent dans trois épiceries dont les souvenirs permettent encore d'en conter la mémoire.

La première, celle de la **famille Moraud**, dont l'histoire s'harmonise avec l'épicerie de **Marie Broussin**, et puis le magasin de **Pierre et Ida Jobet**, sans oublier, malgré sa courte existence, celui de **Lucia Etourneauud**.

L'épicerie Moraud, la plus ancienne

Nous retrouvons à nouveau la famille Moraud. Celle du bourrelier qui a si bien survécu en s'adaptant aux évolutions du siècle (voir « l'écho réparsacais » - septembre 2011).

Fondée en 1890, l'épicerie Moraud préfigure très vite ces commerces alimentaires à vocations multiples : non seulement toute l'alimentation, mais aussi la quincaillerie, la mercerie, l'habillement (dont les blouses blanches des salariés de la laiterie « Grand'Ouche »), la papeterie, les articles de chasse, le quotidien régional, des idées pour les cadeaux...

Précédant le supermarché actuel, la magasin complète sa gamme de service avec un distributeur d'essence « Shell » dès 1933, jusqu'en 1987. Car la voiture se démocratise et les premiers tracteurs débarquent : jusqu'à 12 000 litres vendus par mois ; sans oublier le « mélange » pour mobylettes, fort utilisées à l'époque.

Discernant l'évolution de la distribution, l'épicerie adhère à l'un des premiers groupements d'achats « Unico », devenu depuis « Super U » Marc Moraud deviendra même vice-président des « épiciers indépendants de la Charente » : se regrouper pour résister et durer...



Chacun se souvient d'Eva, la femme de Pierre Moraud, et plus tard de Jane Moraud, aux commandes du magasin. Sans autre horaire que le service quotidien et permanent d'une clientèle de voisinage.

Malgré cette forte implantation locale et cette ténacité, l'épicerie a du céder progressivement la place aux « grandes surfaces » des villes voisines, avec leurs prix concurrentiels.

La « Charente Libre » du 2 août 1990, titre à son sujet : « *L'épicerie baisse le rideau* », et le journaliste de noter : « *Réparsac gomme 100 ans de son histoire* ».

Le couple Jane et Marc Moraud constate que « *depuis les années 80, l'entreprise marchait au ralenti. Nous avons l'impression d'être là pour dépanner les gens qui avaient oublié d'acheter du beurre ou une bouteille de lait au supermarché. Les clients se faisaient de plus en plus rares* ».

Et puis, à cette époque, ayant dépassé leur 65 ans ils méritaient bien quelque repos. Car s'il leur arrivait de prendre parfois un peu de vacances, le magasin n'a jamais connu de fermeture. Avec un brin de malice sympathique et d'optimisme fondé, le journal, déjà cité, concluait : « *Récupérer les locaux de l'épicerie familiale*

pour agrandir à la fois l'entreprise florissante de décoration (ancienne bourrellerie) et la maison d'habitation, n'est pas, tout compte fait, une si mauvaise affaire ».

Sauf que la vente du stock, lors de la fermeture, à une « solderie professionnelle » en échange d'un chèque sans provision n'était pas non plus « une si bonne affaire ».

L' « épicerie couloir » de Marie Broussin

Auguste Moraud figure sur le monument aux morts de la guerre 1914-1918. Sa veuve, Marie, épouse alors Henri Broussin, le forgeron.

Au cours des années 20, et durant quelques années, Marie Broussin tient une petite épicerie située entre la bourrellerie et l'épicerie Moraud. Une sorte d'intermède au temps difficile vécu par la famille du fondateur de la bourrellerie de Réparsac.

Quelle est étroite cette petite boutique, à peine trois mètres de large, difficile d'en concevoir un logement complet pour le couple Broussin.

Alors Abel Broussin, menuisier et frère d'Henri, leur fabrique une petite maison en bois, dans leur cour : deux pièces dont une chambre.

Après avoir servi de garage à Marc Moraud, ce vestige d'un passé pas si lointain, demeure aujourd'hui chez Pierre Croizet. Son père Paul également menuisier, en fait l'acquisition en 1946.

Marie, la « tata » des petits-enfants d'Auguste Moraud, passera le reste de ses jours chez le « bourrelier-épicié ».

Le « brancardier de la Somme » devient épicié

Les guerres ont toujours bouleversé la vie des hommes comme en témoigne l'histoire de Pierre Jobet, né en août 1870. Jusqu'aux hostilités de 1914, il est cultivateur à Réparsac...



Pierre Jobet

Mais à quarante quatre ans, réquisitionné sur le front de la Somme comme brancardier, les horreurs du conflit ne lui sont pas épargnées. D'autant qu'il revient blessé, comme tant d'autres.

« Il a tellement souffert moralement et physiquement, raconte son arrière petite fille, Nicole Villemonté, qu'à son retour il est dans l'incapacité de reprendre son exploitation agricole.

D'où sa décision, en 1919, de devenir épicié, avec son épouse Ida, tout près de l'ancienne poste.



Ida Jobet

« On y trouve de tout dans ce petit magasin : de l'épicerie, de la mercerie, des sabots, des cartes postales du village... » note Reine, la maman de Nicole, dans un album photos, très documenté sur l'histoire de la famille.



Albert Verron : 7 ans d'armée pour un cultivateur

Leur fille Hélène, avec son mari, Albert Verron né en 1884, vont assurer la relève sur la ferme de Pierre Jobet.

Il faut reconnaître qu'Albert n'a pas été gâté par la vie : l'armée l'a mobilisé durant sept ans, car il terminait son service militaire lorsque la guerre éclate... Et puis au décès de son père Edouard, dû à un cancer, il n'a que onze ans. Ce père qui fût le premier pépiniériste de la commune.

Pierre Jobet décède le 30 Mai 1939 : signal de la fermeture prochaine de l'épicerie de l'ancien brancardier de la Somme.

Ida lui survivra longtemps encore, jusqu'en 1970, à 95 ans.

Tous ces petits commerces de proximité assuraient d'abord un service à la population locale. Tôt ouverts le matin, ignorant l'horaire de fermeture, ils permettaient aussi un appoint à des revenus à peine suffisants.

Epicière par nécessité

Lucia Etourneaud, née Brandy, durant une dizaine d'années (à partir de 1924) va tenir une épicerie, à gauche de l'ancienne poste.

James; son aîné vient de naître et Guy quatre ans plus tard. Cette activité marchande lui apporte un revenu supplémentaire.

Des problèmes familiaux l'obligent à changer à la fois de logement et de travail. L'armée lui confie alors la fabrication de vêtements; un salaire bienvenu pour l'aider à élever ses deux enfants.

Elle mourra relativement jeune en 1942, à 44 ans, laissant deux fils de 14 et 18 ans, lesquels, heureusement, se trouvent déjà en situation professionnelle...

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes s'est réuni début Janvier pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau :

Présidente : LEVY Catherine

Vice-Présidente : LARGEAUD Nadia

Trésorier : DAVID Emmanuel

Vice-Trésorier : LEFORT Jean-Louis

Secrétaire : BRUEL Isabelle

Vice-Secrétaire : PINEAU Christine



PETANQUE



- Concours triplettes, samedi 7 Avril à 14h00
- Concours doublettes, samedi 16 Juin à 14h00
- Animation jeux de boules, Mardi 1er Mai (en collaboration avec les associations de Réparsac)
- Sortie week-end pour les licenciés et les membres (pêche, jeux divers, repas...)
- Repas de fin d'année au mois d'Octobre (date à définir)

Les entraînements ont repris depuis le mois de février les vendredis soirs. Toutes les personnes intéressées pour prendre une licence ou pour participer aux entraînements et autres manifestations seront les bienvenues.

Pour tous renseignements prendre contact ou venir nous rejoindre au terrain les soirs d'entraînement. Tel : 06.87.23.98.60

FETE DE L'ART ET DU PRINTEMPS

Le Comité des Fêtes de Réparsac a organisé la 13ème Fête de l'Art et du Printemps le Dimanche 04 Mars de 10h30 à 18h00 à la salle des fêtes de Réparsac.

Cette année vous avez retrouvé quelques habitués (bijoux, photos, nounours, tissage, peinture, tricot, bois etc...).

Le village était représenté par Katia Decourt et ses bijoux ainsi que Laetitia Chambrelent et ses tissages.

Un nouvel exposant est venu vous présenter ses créations en bois flotté www.boisflotte33.fr

Toutes ses créations sont réalisées exclusivement avec des bois et des galets ramassés sur les plages du littoral atlantique.

Passés entre ses mains, ces morceaux de bois flotté reprennent une deuxième vie après avoir été ballotés par les vents, les marées et les tempêtes.

Ils sont nettoyés, brossés mais restent à l'état naturel et ne subissent aucune transformation (produits chimiques etc...).

Le bois flotté est du bois qui a été drossé sur la côte (océanique ou de toute autre étendue d'eau) par l'action du vent, des courants ou des marées.

Vous avez pu découvrir les tableaux de sable de Nadine que vous pouvez aussi découvrir sur son site : tableauxdesablepassion.blogspot.com

Le Comité des Fêtes vous remercie d'être venus si nombreux



ASSOCIATIONS

LES ENFANTS DU TOURTRAT

Malgré la pluie, la bonne humeur régnait dans le groupe « Les Enfants du Tourtrat » accompagné de Madame le Maire.

Nous sommes partis en bus à la Rochelle visiter l'aquarium, où nous avons vu un nombre considérable de poissons.

Après le déjeuner à « La Marée » nous avons visité la ville, et en particulier le port et l'église St Sauveur, puis nous sommes rentrés à Réparsac.

Le Bureau s'est réuni pour prévoir quelques sorties pour 2012 :

- Repas à la salle
- Voyage à la Venise verte
- Sortie en gabare avec repas
- Visite de la déchetterie de Sainte-Sévère



DIVERS

LOCATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Quel type de contrat choisir ?

Le contrat de location portant sur un logement à usage d'habitation principale, le bail, est un contrat écrit, signé du locataire et du bailleur, qui précise clairement les droits et obligations de chacun. Il peut s'agir d'un acte sous seing privé s'il est directement établi sur papier libre par le propriétaire et le locataire.

Mais pour garantir aux parties une plus grande sécurité juridique, le contrat peut également prendre la forme d'un acte rédigé par un notaire. Il s'agit alors d'un acte authentique appelé bail notarié.

Que doit contenir le contrat de bail ?

Le bail doit comporter certaines mentions légales qui sont obligatoires. Il s'agit, entre autres, de l'état civil des parties, du montant du loyer, de la date de l'entrée en jouissance du locataire, de la durée du contrat, du montant du dépôt de garantie. Le locataire n'ayant pas que des devoirs mais également des droits, le bail doit comporter en annexes les diagnostics techniques devenus obligatoires pour les locations, tels que le diagnostic de performance énergétique (DPE), le constat de risque d'exposition au plomb et le plan de prévention des risques naturels et technologiques.

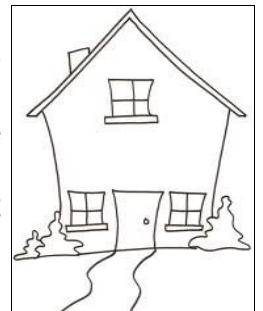
Le bailleur peut-il exiger une garantie financière ?

Il est presque systématique aujourd'hui que le bailleur demande au locataire la caution d'un tiers comme garantie supplémentaire. Le locataire doit donc se tourner vers un parent ou un ami pour obtenir ce cautionnement. C'est un engagement important pour le tiers, pouvant avoir de lourdes conséquences : le tiers s'engage à remplir l'obligation de paiement du locataire en cas de défaillance de ce dernier.

Comment m'assurer que le logement que je vais louer est aux normes ?

La loi impose un respect des critères de décence, et le propriétaire engage donc sa responsabilité si le bien loué n'est pas conforme. Un logement décent ne doit pas comporter de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé des occupants. Il doit également être doté de confort le rendant conforme à l'usage d'habitation. Le locataire est en droit d'exiger du propriétaire la mise en conformité du logement.

Si vous n'avez pas de notaire, consultez www.notaires.fr pour trouver les coordonnées de celui qui est le plus proche de chez vous.



DIVERS

FRELON ASIATIQUE

► Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Passée cette période, **vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)**

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Pour les personnes qui amorcent actuellement des travaux scientifiques sur ce frelon, ayez l'amabilité de nous indiquer chaque semaine le nombre d'individus que vous aurez piégés, et de nous informer s'il y a eu des accidents liés au frelon.



LE FONDS DE RESISTANCE PHOTOVOLTAIQUE

Le Poitou-Charentes a créé un **fonds d'avances remboursables** pour le développement de l'électricité solaire : le Fonds de résistance photovoltaïque.

- **Pour les particuliers**, le micro-crédit 0% énergie verte de la Région peut être utilisé (jusqu'à 8000 € par projet). Il est diffusé par le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, le CIC Ouest et Domofinances.
- Pour les projets inférieurs à 250 KWc de puissance : **10 M€ sont débloqués en fonction des besoins**, sous forme d'avances remboursables aux agriculteurs, entreprises.
- Pour les projets supérieurs à 250 KWc, la Région a créé une **Société d'économie mixte ESTER** avec ses partenaires pour produire de l'électricité solaire à un prix compétitif.



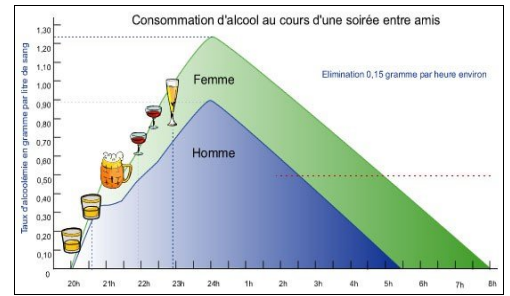
+ d'infos : Région Poitou-Charentes – service Maîtrise de l'Energie, Energies Renouvelables, Air / Pascal Bonnet – **05 49 38 47 55** – environnement@cr-poitou-charentes.fr

L'ALCOOL

Le taux d'alcoolémie (exprimé en grammes par litre) représente la quantité d'alcool pur contenue dans un litre de sang à un moment donné.

L'alcoolémie monte rapidement : le maximum est atteint au bout d'une heure environ si la boisson est prise au cours d'un repas, une demi-heure si on est à jeun.

L'élimination est ensuite beaucoup plus longue : l'alcoolémie baisse en moyenne de 0,15 g/l par heure.



AU VOLANT

Il est interdit de conduire avec un taux d'alcool égal ou supérieur à 0,5 gramme par litre de sang

Effets de l'alcool :

- Diminution de la perception du danger
- Difficultés d'évaluation des distances
- Diminution de l'attention et de la capacité de réaction
- Perturbation du sens de l'équilibre
- Réduction du champ visuel

Idées Vraies / Idées Fausses

>> L'alcool fait grossir

L'alcool apporte 7 calories par gramme d'alcool. Ce qui fait 70 calories par verre de Vin.

VRAI

>> Il n'est jamais ivre, ce n'est donc pas un alcoolique

Il ne faut pas confondre ivresse (temporaire) et dépendance alcoolique (permanente). On peut être alcoolique sans jamais avoir été ivre.

FAUX

>> Les hommes supportent mieux l'alcool que les femmes

À consommation égale, les femmes sont plus sensibles à l'alcool que les hommes.

VRAI

>> L'alcool réchauffe

La sensation de chaleur due à la dilatation des vaisseaux superficiels est trompeuse, la température globale du corps diminue.

FAUX

>> Les drogues, c'est pire

L'alcool, psychotrope pouvant entraîner un état de dépendance, est une drogue à part entière.

FAUX

>> Boire, c'est oublier les problèmes

L'alcool agit en effet comme un anxiolytique, ... mais les problèmes réapparaissent dès le lendemain. À terme, des alcoolisations répétées peuvent entraîner anxiété et état dépressif.

VRAI

FAUX

>> Dilué dans du coca ou avec des glaçons, l'alcool est moins fort

Mélanger un alcool avec de l'eau ou une autre boisson en modifie le goût, mais ne change rien à la quantité d'alcool absorbée.

FAUX

>> Il faut boire tous les jours pour être alcoolique

Certaines formes d'alcoolisme font alterner périodes d'alcoolisation et périodes d'abstinence.

FAUX

Lequel de ces verres contient le moins d'alcool ?

Si ces boissons sont servies dans des verres normalisés chacun de ces verres contient la même quantité d'alcool, environ 10g d'alcool pur.

Attention ! Chez soi ou chez des amis, les verres servis sont généralement plus remplis que les verres standard.



EN BREF

COMPOSTEUR



Toute personne désirant faire l'acquisition d'un composteur doit s'adresser au secrétariat de Mairie.

LES ASTUCES DE MA GRAND-MERE

Le sang

Bannissez l'usage de l'eau chaude qui « cuit » la tache. Saupoudrez de bicarbonate de soude, frottez, rincez et recommencez si nécessaire. Pour les traces anciennes, utilisez de l'eau dans laquelle vous avez fait fondre un cachet d'aspirine effervescent.



Les traces sur les cols

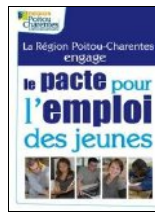
Utilisez de la craie écrasée, en frottant doucement, puis rincez soigneusement.

Les zones jaunies

Auréoles de transpiration, traces de tabac ou vêtements blancs laissés de côté, la règle est de réhydrater le tissu en plaçant la tache au-dessus d'une casserole d'eau bouillante. La vapeur va l'assouplir et il sera plus aisé de le détacher avec de l'eau savonneuse.



LE PACTE POUR L'EMPLOI DES JEUNES



Bénéficiez de la Prime régionale pour les Employeurs d'Apprentis. La Région aide financièrement les employeurs de Poitou-Charentes qui accompagnent un apprenti dans son parcours de formation avec une **prime annuelle pouvant aller jusqu'à 1700 €**. D'autres primes peuvent également compléter l'aide régionale.

+ d'infos sur poitou-charentes.fr, rubrique « Pacte emploi jeunes »

LES AIDES AUX ENTREPRENEURS ET A L'EMPLOI DES SENIORS

Avec des aides au financement des entreprises (garantie des prêts avec OSEO, soutien à l'innovation et à la création d'emplois, à la formation des salariés et des dirigeants, à l'export).

+ d'infos : aides.eco@cr-poitou-charentes.fr



Avec une intervention en capital et pour le développement et la restructuration des entreprises avec l'Agence Publique Régionale pour l'Investissement

+ d'infos : Aline Grousset – financement.innovation@cr-poitou-charentes.fr

Avec une incitation pour les TPE/PME à recruter un senior en contrat de professionnalisation grâce à une aide allant jusqu'à 1500 € pour l'employeur et de 500 € pour le senior.

+ d'infos : Fabienne Roos – 05 49 55 81 30 – f.roos@cr-poitou-charentes.fr

Avec le chèque régional innovation pour permettre aux TPE/PME de bénéficier de prestations Recherche et Développement auprès des centres de recherche régionaux (montant maximal 10 000€ par initiative).

+ d'infos : Pierre Courset – 05 49 55 68 61 – cheque.innovation@cr-poitou-charentes.fr

CIMETIERE



Suite aux travaux effectués dans le cimetière communal, nous vous informons que plusieurs caveaux ont été restaurés par la commune et vont être mis en vente.

Deux caveaux de deux places seront mis en vente au prix de 750 € (photos de gauche), un caveau de quatre places sera mis en vente au prix de 1000 € (photo en haut à droite), et un dernier caveau familial de quatre places sera mis en vente au prix de 3500 € (photo en bas à droite).



Si vous êtes intéressés ou que vous souhaitez obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie.



EN BREF

ADRESSE

Nous vous demandons de bien vouloir identifier vos adresses en indiquant le numéro de votre maison sur votre boîte aux lettres.



OFFICE DE TOURISME



Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme de

Jarnac est
www.jarnac-tourisme.fr

AGRICULTEURS

Afin d'atténuer les charges supportées en 2011 par les agriculteurs du fait du renchérissement des carburants, le Gouvernement a décidé de reconduire les mesures exceptionnelles de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles (TIPP et TICGN).
Pour bénéficier de ces remboursements, les demandeurs doivent retirer les formulaires auprès du secrétariat de Mairie et les retourner avant le 15 Avril 2012.

EVA GRAINE D'ARTISTE

Nous souhaitons féliciter Delphine Bouquet, habitante de la commune qui vient de sortir son premier livre « Eva graine d'artiste ». Nous sommes fières de son travail et l'encourageons puisqu'elle prépare déjà la parution de son second ouvrage.



LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE COGNAC LANCE UN APPEL A LA VIGILANCE

GENDARMERIE

Des personnes se présentant comme entrepreneur ou artisan effectuent en ce moment des démarchages dans différentes communes du Cognacais pour proposer des services d'entretien, démaussage, nettoyage de façade, allée, terrasse, etc... Certains d'entre eux peu scrupuleux, n'hésitent pas à exiger de la part de personnes, parfois âgées, le paiement par un ou plusieurs chèques ou espèce d'une importante somme d'argent bien supérieure à la prestation effectuée. Le tout sans facture évidemment.

ISOLATION DES COMBLES CHEZ LES PROPRIETAIRES A FAIBLES REVENUS

La Région a décidé d'aider 10 000 propriétaires à effectuer **l'isolation de toitures de combles perdus ou habitables, de toitures terrasses**. Cela concerne prioritairement les propriétaires à revenus modestes, notamment retraités habitant leur logement, afin de leur permettre de limiter leurs dépenses d'énergie et de lutter contre les gaz à effet de serre. L'aide de la Région comporte :



- Une subvention de 250 € à 600 € selon les situations et les matériaux utilisés ;
- Le micro-crédit 0% énergie verte de la Région (jusqu'à 8000 € par projet).

+ d'infos : Martine Jarige – 05 49 55 81 83 – environnement@cr-poitou-charentes.fr
ou Espace Info Energie 0 820 200 141

MANIFESTATIONS COMMUNALES



7 Avril : Repas de la Chasse à la salle des fêtes

7 Avril : Concours triplètes à 14h00 au terrain de pétanque

1er Mai : Journée des Associations organisée à la salle des fêtes

3 Juin : Passage du Tour de la Charente cyclotouriste à

Réparsac

9 Juin : Repas du foot à la salle des fêtes

16 Juin : Concours doublettes à 14h00 au terrain de pétanque

23 Juin : Kermesse des écoles à la salle des fêtes